

Survivant d'un accident de moto, il vise les Jeux de 2022

Curling en fauteuil roulant Le Vaudois Patrick Delacrétaz raconte son parcours et ses ambitions de prendre part aux Paralympiques de Pékin.



Par Pierre-Alain Schlosser 05.12.2017

Patrick Delacrétaz lance la pierre de 19,96 kg depuis quatre ans.

Image: VANESSA CARDOSO

«C'est un peu comme le maniement du fusil militaire à l'armée. On apprend à gérer les positions. Le regard. Le souffle. Le lâcher. Il y a toute une procédure à acquérir sans qu'elle nous demande de la réflexion.»

Lorsque Patrick Delacrétaz parle de curling, la passion vient immédiatement nourrir son propos. Ce week-end à Ouchy, le curleur vaudois de 54 ans a disputé le tournoi international en fauteuil roulant avec son équipe des MontanaTors, représentant le CC Crans-Montana.

Pourtant, cela ne fait que quatre ans que cet ancien menuisier, établi dans la commune d'Ayent (VS), lance la fameuse pierre de 19,96 kg. «Il me manquait une activité alliant stratégie et patience. Je recherchais une discipline où on peut gagner, perdre, évoluer, tout en faisant de nouvelles rencontres.»

Ce père de deux filles aujourd'hui adultes a su rebondir après un drame qui a bouleversé sa vie. Il n'est âgé que de 21 ans lorsqu'il est victime d'un accident de moto.

Deux semaines de coma

La scène se passe à Pully. Une voiture sort d'une place de parc. Le motard tente de dépasser le véhicule, mais ce dernier fait un demi-tour inattendu. C'est le choc. «Un «bodycheck» à pleine vitesse dans la voiture», se souvient le curleur.

Plongé dans un coma artificiel, Patrick Delacrétaz se réveille deux semaines plus tard à l'hôpital. Diagnostic: aorte fissurée. «On a pu me sauver, ce qui est, paraît-il, assez rare dans ces cas-là.» Toutefois, pendant l'intervention chirurgicale, l'ancien motard est victime d'une ischémie. C'est-à-dire d'une diminution de l'apport sanguin artériel. «On m'a expliqué que cela arrivait fréquemment dans les accidents de plongée.»

À son réveil, il comprend petit à petit qu'il ne remarchera plus. Ou alors avec grande difficulté. «J'arrive à me déplacer avec des béquilles, mais mon

endurance est limitée», précise-t-il.

«C'est un sport où il faut compliquer la vie de l'autre. Comme aux échecs.»

Deux ans après l'accident, il décide de reprendre une vie normale. Il apprend un nouveau métier. Celui de dessinateur constructeur en machines et travaille une vingtaine d'années chez Bobst. À 50 ans, un ami avec qui il pratique l'handybike le convie à un entraînement de curling. Et là, c'est le coup de foudre sportif. «Le plaisir est de réussir ses coups, ses longueurs, à libérer la maison quand elle est encombrée d'une pierre adverse, s'enthousiasme-t-il. C'est un sport où il faut compliquer la vie de l'autre. Comme aux échecs.»

De fil en aiguille, sa formation enchaîne les tournois. Et les succès, puisque sur les quatre membres des MontanaTors, trois sont retenus en équipe nationale B. «Ce qui change avec le curling conventionnel? L'absence de balayage, résume Patrick Delacrétaz. Sinon les règles sont identiques. On utilise un stick ou tige de lancement pour propulser la pierre. Il faut donc être précis dans le dosage de la force.»

Les stalactites, puis la glace

Ancien vice-président du Spéléo-club de Cheseaux, Patrick Delacrétaz a pratiqué la voile et le ski après son accident. Mais c'est dans le curling qu'il veut mettre désormais l'accent. «Notre objectif est de progresser. À l'échelon de la sélection nationale, notre ambition ultime est de faire partie de l'équipe A pour viser les Jeux paralympiques de Pékin, en 2022. Nous sommes sur le bon chemin pour y parvenir. Après Pyeongchang, un nouveau cycle olympique se profilera. Nous serons alors prêts à relever ce nouveau défi.» (24 heures)

Créé: 05.12.2017, 16h36

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non